



Extension occidentale des douves du château, soulignée d'un petit fossé courbe : un dispositif de régulation du plan d'eau ?

Soumise à un arasement sévère, la première phase de construction reste mal documentée. Seuls en subsistent deux segments d'une maçonnerie de qualité, caractérisée par son mortier de chaux blanchâtre. Aussi reste-t-il difficile de déterminer s'il s'agit déjà d'un bâtiment ou plus simplement d'un mur de clôture. Sa datation, vraisemblablement tardo-médiévale, n'a pu être affinée davantage. Quelques portions d'empierrement grossier pourraient également lui être associées.

La seconde phase voit la construction d'un long bâtiment de plan rectangulaire, strictement perpendiculaire à l'aile septentrionale, à l'angle de laquelle il s'articule. L'espace intérieur en est divisé en trois pièces d'inégale importance, réparties en enfilade, à la manière des bâtiments tricellulaires. Deux aménagements intérieurs s'intègrent à la dernière pièce, vers le sud : deux murs perpendiculaires délimitent un réduit rectangulaire, vers le sud-ouest, tandis qu'une petite structure excavée, aux parois maçonnées, récoltait des eaux de ruissellement ou autres résidus liquides. Un petit local, accolé au milieu du pignon méridional, fait saillie vers l'extérieur. Enfin, les sondages

pratiqués vers l'ouest ont confirmé l'existence d'un chemin empierré, longeant le mur gouttereau arrière du bâtiment ; sa largeur est maintenant connue. Un fossé en souligne le tracé au-delà des constructions, en direction de la vallée.

La chronologie de cette seconde phase repose en partie sur celle des remblais sous-jacents, qui lui fournissent un *terminus post quem* au 15^e siècle ; mais l'usage de grandes briques plates, retrouvées parmi les niveaux de démolition, serait davantage favorable à une datation au 16^e siècle. Quoique faiblement représenté, le matériel céramique n'attesterait pas de la pérennité de cette construction au-delà des travaux d'envergure engagés sur le site par François Olivier de Brant, et attestés par les fonds d'archives pour l'année 1648.

La fonction de cette aile occidentale ne peut être définie précisément, faute d'arguments. En l'absence de tout indice d'habitat, une fonction domestique ou agricole lui sera préférée à celle de logis, manifestement réservée à l'aile septentrionale.

En guise de bilan : Haillot et l'archéologie du village

Ces dernières interventions, d'ampleur limitée, clôturent le programme de recherches mis en œuvre à Haillot au fil de quinze campagnes successives (Vanmechelen & Chantinne, 2009). En effet, la superficie limitée des derniers terrains disponibles, ajoutée aux difficultés logistiques d'accès à ces parcelles généralement privées, ne justifie pas leur exploitation archéologique, en regard du potentiel qu'ils offrent. Aussi a-t-il paru plus judicieux d'orienter les travaux vers d'autres sites comparables, comme c'est actuellement le cas à Gesves/Haltinne (Verbeek *et al.*, 2012^a ; Verbeek *et al.*, 2012^b ; voir aussi notice supra), la multiplication des études de cas offrant de meilleures garanties pour aborder cette problématique complexe du regroupement villageois. Par contre, il conviendrait de saisir toute opportunité de poursuivre l'enquête sur le site par le biais de l'archéologie préventive, en application de la législation en matière de permis d'urbanisme.

Les opérations de terrain, portées au centre comme aux abords de l'agglomération actuelle de Haillot, ont démontré la pertinence de l'expertise archéologique systématique d'un village, programmée dans la durée. Les constats archéologiques, ajoutés aux données issues des fonds d'archives ou des approches interdisciplinaires, permettent aujourd'hui d'en aborder l'histoire dans une perspective extensive et diachronique, par l'identification et l'étude de ses diverses composantes : nécropole mérovingienne, habitat groupé et ateliers de potiers des 10^e-11^e siècles, château et basse-cour, église et cimetière paroissial, habitat vernaculaire médiéval et moderne,